

« chez vous et pour vous »

Le service d'assistantes de vie

Association agréée « Services à la Personne » depuis 1979 et forte de son expérience, l'Association Communautaire d'Action en faveur des Personnes à domicile de St Léonard de Noblat (ACAFPA) met à disposition pour tout public, retraité, personnes dépendantes ou handicapées, du personnel qualifié.

L'ACAFPA intervient sur les communes de St Léonard de Noblat, Royères, Moissannes, Sauviat sur Vige, Le Chatenet-en-Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Saint-Denis des Murs, Champnétery et Saint-Martin Terressus.

L'ACAFPA vous conseille et vous oriente en direction des bons interlocuteurs concernant les différentes actions menées dans le domaine de la gérontologie et du handicap.

Vous êtes l'employeur et nous vous proposons du personnel pour :

- l'entretien et l'hygiène du logement
- l'entretien du linge
- la préparation des repas
- l'aide aux courses
- présence de nuit
- l'aide pour le lever et le coucher
- l'aide pour l'habillage et le déshabillage
- l'aide à la prise des repas
- l'aide aux sorties extérieures
- l'aide à la toilette non médicalisée

L'ACAFPA se charge de toutes les démarches administratives (contrats de travail, bulletins de paie, déclarations URSSAF, attestations maladie, etc...) Du personnel de remplacement vous est proposé lors des congés ou des arrêts maladie.

Vous pouvez bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôts sur les sommes versées au titre des services à la personne.

Le service des repas à domicile

L'ACAFPA propose un service de portage de repas à domicile, accessible à toute personne pour un besoin ponctuel ou permanent.

L'association assure la livraison de repas en liaison froide du lundi au dimanche y compris les jours fériés sur la commune de St Léonard de Noblat et sur les communes avoisinantes : Royères, Moissannes, Sauviat sur Vige, Le Chatenet-en-Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Saint-Denis des Murs, Champnétery et Saint-Martin Terressus.

Pour commander, il suffit de téléphoner à l'ACAFPA, 3 jours avant la date de consommation souhaitée.

Les menus, un service sur mesure et de qualité

Chaque jour, une prestation complète vous est proposée.

Les repas se composent : d'un potage, d'une entrée (chaude ou froide), d'un plat protidique (viande, poisson, oeufs...), d'un accompagnement de légumes ou féculents, d'un produit laitier, d'un dessert, de pain ainsi que d'une brique de lait et des dosettes de café pour le petit-déjeuner.

Les repas sont confectionnés au Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages,

conçus par une diététicienne,

tous les régimes médicaux sont assurés. Sur

chaque repas figure une étiquette avec les

dates de fabrication, limite de consommation

ainsi que le numéro d'agrément de l'établissement garantissant le contrôle de qualité,

conformément à la réglementation en vigueur.

Les tarifs

Le repas livré à domicile vous coûtera **8,75 €**.

Le prix est fixé chaque année par le Conseil

Départemental.



ACAFPA

15, rue de Beaufort

87400 St Léonard de Noblat

Tél : 05 55 56 09 97

acafpa87@orange.fr

www.acafpa.fr

Permanence

du lundi au vendredi de 9h à 12h

les lundis de 14h à 17h30

les vendredis de 14h à 16h30